

Toutes les associations ayant leur siège sur la Commune de Frontenex et remplissant les conditions fixées par le Conseil Municipal dans la composition de leur bureau, seront autorisées à utiliser à titre gratuit **deux fois par an**, la salle polyvalente (avec éventuellement son annexe) avec une participation aux charges à hauteur de 50 € pour chaque location gratuite. Pour cela, elles devront offrir un spectacle public (danse, théâtre, repas dansant, loto ou autres) ouverts à tous, avec ou sans entrée payante, ou tenir leur Assemblée Générale. Toute autre occupation sera payante. La location sauf cas exceptionnel, s'entend du vendredi midi au lundi matin. Pour les entreprises de Frontenex ou extérieures, la location s'entend à la journée.



Tarifs 2023 - Location des salles

Délibération n° 2022-09-12-04 D

	Week-end (du vendredi 8h00 au lundi 08h00)	Journée
Salle polyvalente (300 personnes)		
Associations de Frontenex	175 €	100 €
Résidents de Frontenex	400 €	200 €
Entreprise de Frontenex	500 €	250 €
Associations hors commune	1 000 €	450 €
Résidents hors commune	1 000 €	450 €
Entreprise hors commune	1 200 €	850 €
Associations extérieures à caractère social et/ ou humanitaire (selon la nature de l'événement)	175 €	100 €
Montant des chèques de cautions Ménage	500 €	500 €
Montant des chèques de cautions Dégâts	1 500 €	1 500 €
Petite salle (40 personnes)		
Associations de Frontenex	80 €	50 €
Résidents de Frontenex	120 €	50 €
Entreprise de Frontenex	200 €	100 €
Associations hors commune	300 €	200 €
Résidents hors commune	300 €	200 €
Entreprise hors commune	300 €	150 €
Associations extérieures à caractère social et/ ou humanitaire (selon la nature de l'événement)	80 €	50 €
Montant des chèques de cautions Ménage	250 €	250 €
Montant des chèques de cautions Dégâts	500 €	500 €